

PERMANENCES MEDECINS : Faites le 15

AMBULANCES : Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Pilon – Gonçalves – Delorme – Famiel : 04 73 53 15 82
Vander Cam : 07 83 34 04 09
Girou Florent : 06 28 49 10 57
Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35
Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou
07 60 26 41 35

VETERINAIRES :

04 73 51 29 21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44
(animaux de compagnie, bovins, chevaux). ;

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -
06.08.30.34.86
Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS:

E.T.TAXI MATHÉ LUDOVIC 07.84.91.73.36
TAXI DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59
ou 04 73 94 48 10
Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16
Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENCES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17
Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h. ;

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :
3919 (N° gratuit et anonyme)

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- **A.D.M.R. ABRI :** 11 Place de la Cité
Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68
- **APAMAR :** 17 Avenue de la Gare
Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

rpe@cctdm.fr - Tél 04 73 80 18 40

1 Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)

EFS (Espace France Services) : 04.15.80.00.12
Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30
et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et
14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE : tous les lundis et vendredis
avec ou sans rendez-vous. Tél. : 04.73.80.49.69 ou
06.74.28.85.77

p.caponi@mission-locale-thiers.com

**SOLIIA (Améliorer l'habitat ancien - subventions
aux propriétaires) -** Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h
- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h
<https://tinyurl.com/soliiha-pig-courpiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis de 8h30 à
17h uniquement sur rendez-vous. Contact : Tiffaine
BINETRUY au 07.54.35.42.66 ou par mail à
tiffaine@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES :

Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40 de 9h à
12h et de 14h à 17h.

CPAM : Permanences le jeudi après-midi unique-
ment sur RDV au 3646 ou via le compte AMELI.
Proposition de visio avec la CPAM : mardis et jeu-
dis de 9h à 12h30 mercredis de 9h à 12h30 et de
14h à 16h, vendredis de 9h à 12h30 et 14h à 16h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de
13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

SERVICE SOCIAL DE LA CPAM : sur RDV au
3646

OPHIS : (04 73 41 16 16)

LA POSTE : horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi 9h-12h et 14h à 16h30
Le samedi de 9h à 12h.

CONCILIATEUR DE JUSTICE : en mairie, le 1er jeudi
matin du mois sur rendez-vous uniquement au
06.81.27.46.70

ou thierry.deglon@conciliateurdejustice.fr

CIMETIÈRE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h
Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

LE JOURNAL DE LA VILLE

N° 25/2025 semaine du 26 juin au 3 juillet 2025

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE LE JEUDI 26 JUIN A 16H15

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 30 juin 2025 à 19h30, salle du Conseil Municipal en mairie.**

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

- 01 – Désignation du secrétaire de séance.
- 02 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 mai 2025.
- 03 – Compte-rendu des délégations du Maire.

AFFAIRES GÉNÉRALES

04 – Convention de mise à disposition des locaux et équipements de la piscine municipale au maître-nageur sauveteur pour cours de natation – Saison 2025.

AFFAIRES DU PERSONNEL

- 05 – Création d'un emploi permanent – Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie publique.
- 06 – Recrutement d'un poste d'agent d'entretien au cinéma pour accroissement temporaire d'activité.

AFFAIRES FINANCIÈRES ET VIE ÉCONOMIQUE

07 – Bail commercial – 10 avenue de la Gare – Révision du loyer.

AFFAIRES ÉCOLES – PETITE ENFANCE – JEUNESSE

- 08 – Convention relative à la mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) 2025-2028.
- 09 – Modification du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

AFFAIRES VIE ASSOCIATIVE – CULTURE - SPORTS

- 10 – Dénomination du cinéma.
 - 11 – Modification du règlement intérieur du cinéma suite aux travaux de réhabilitation.
 - 12 – Saison culturelle 2025/2026 de Thiers Dore et Montagne – Convention de partenariat.
- AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX.**
- 13 – Mise en place d'une aide exceptionnelle façades pour les zones de la rue du 14 Juillet et de la place de la Cité Administrative.

14 – Travaux d'assainissement / Eaux pluviales / Eau Potable - Quartier Coubertin – Choix du titulaire du marché.

15 – Territoire d'Energie 63 – Phase 3 – Enfouissement des réseaux Télécom / ENEDIS – Boulevard Gambetta et avenue Maréchal Joffre.

16 – Convention de portage foncier par l'EPF-Auvergne de la parcelle BR 144, située 1 rue du 14 Juillet et 2 rue Desaix.

17 – Convention de portage foncier par l'EPF-Auvergne de la parcelle BR 223, située 3 place de la Victoire.

18 – Vente parcelle BK 383 – 10 rue Annet Marret.

19 – Convention de raccordement des rejets de l'entreprise CELTA au réseau d'assainissement communal.

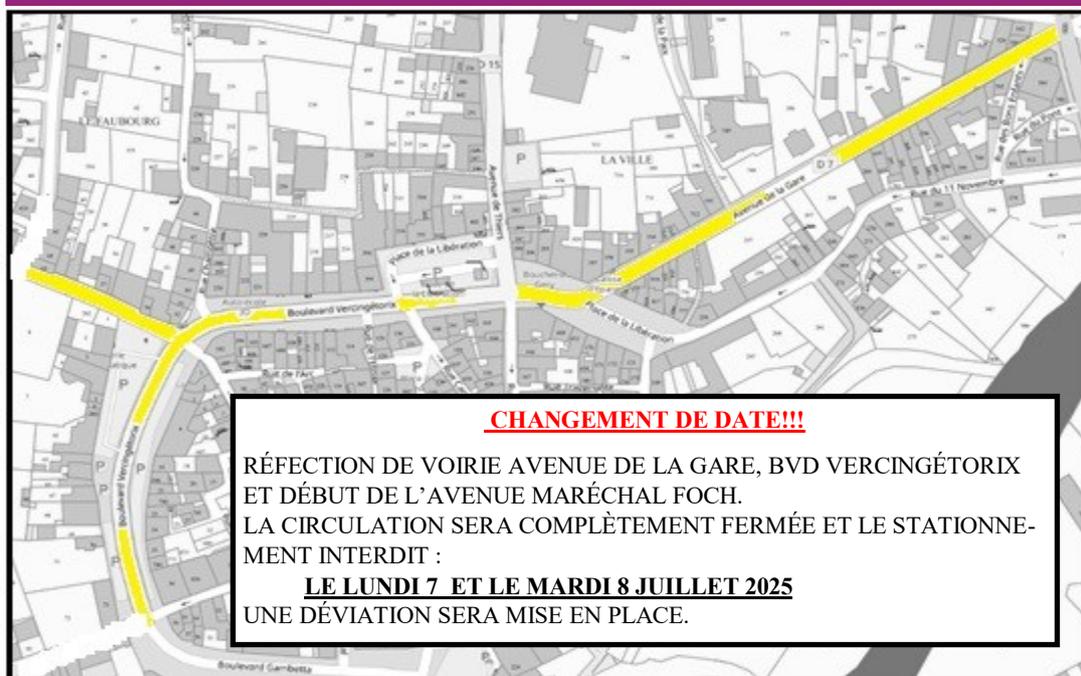
20 – Territoire d'Energie 63 – Modification de câblage pour la mise en place de la vidéoprotection – Signature de la convention.

D.L.A – Pour information.

QUESTIONS DIVERSES.

Le Maire, Laurent CLIVILLÉ

AVIS DE TRAVAUX



CHANGEMENT DE DATE!!!

RÉFECTION DE VOIRIE AVENUE DE LA GARE, BVD VERCINGÉTORIX
ET DÉBUT DE L'AVENUE MARÉCHAL FOCH.
LA CIRCULATION SERA COMPLÈTEMENT FERMÉE ET LE STATIONNE-
MENT INTERDIT :

LE LUNDI 7 ET LE MARDI 8 JUILLET 2025

UNE DÉVIATION SERA MISE EN PLACE.

Ça se passe à Courpière

● PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le Maire, Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal), reçoit tous les matins sur rendez-vous

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, économie, marchés hebdomadaires, maître de cérémonie) : sur rendez-vous

Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, seniors, handicap) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Dominique LAFORÊT (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers, foires et festivités) : Mercredi après-midi sans rendez-vous.

● CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

● CONSEILLERS MUNICIPAUX

ALEJO Élodie, ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie, BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE Philippe, CIERGE Thierry, DUCHER Eric, EPECHE Huguette, QUÉRÉ Michel, LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole, SAMSON Christiane, TOURON Danielle

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX (sur rendez-vous)

En Mairie de Courpière :

- Eric DUBOURGNOUX : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnoux@wanadoo.fr ou eric.dubourgnoux@puy-de-dome.fr

- Aude BURIAS : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi, 9h00 à 12h15 et 13h45 à 17h15. Accueil possible dès 8h30 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE PAUL VALAUDE

Ouverte le mardi de 9h00 - 12h00 et de 14h00 - 18h00, mercredi et vendredi de 14h00 - 18h00 Et le samedi de 10h00 - 12h00

CCAS

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Lundi de 14h00 à 17h00, Mercredi de 9h00 à 12h00 et jeudi de 14h00 à 17h00. ou sur RDV.

SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

Ouverture aux horaires de la mairie sauf mardi et mercredi matin; vendredi après-midi

MAISON DU TOURISME

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h30-12h30
Tél : 04 73 51 20 27

DÉCHETTERIE : HORAIRES D'ÉTÉ

Du 15 juin au 15 septembre, la déchetterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**.

Horaires : 7h30 à 14h (hors jours fériés)

➤ MÉDIATHÈQUE PAUL VALAUDE

Comme chaque été, la médiathèque fait de la place sur ses étagères !
Vente de livres d'occasion du 1^{er} au 30 juillet. Tarif unique : 0.50/livre
Aux heures d'ouverture de la médiathèque.

➤ AGENDA DE LA SAISON CULTURELLE ET DES FESTIVITÉS

Dans le cadre de la préparation de l'agenda de la saison culturelle et des festivités 2025-2026, le formulaire concernant le programme des manifestations organisées par les associations courpiéroises est transmis par mail aux associations. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie ou sur simple demande par mail. **La date limite de retour est fixée au 10 juillet 2025.**

➤ ESPACE FRANCE SERVICES : DERNIER SAMEDI CULTUREL

Découverte de la médiathèque numérique du Puy de Dôme : cinéma, presse, auto-formation (langues, bien-être...) SAMEDI 12 JUILLET 2025 de 10h à 11h ou de 11h à 12h
Ateliers gratuits, sur inscription (places limitées) au 04 15 80 00 18 ou à efscourpiere@cctdm.fr

➤ ESPACE FRANCE SERVICES : PERMANENCES JURIDIQUES

A compter du 25 juin 2025, des permanences d'information juridique en visioconférence seront organisées par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Puy-de-Dôme (CDAD63), au bénéfice des usagers accueillis au sein des structures France services du département. Elles se tiendront chaque mois le 1^{er} mardi de 9h à 11h et le 4^{ème} mercredi de 14h à 16h.
Chaque rendez-vous aura une durée de 30 minutes et sera assuré par des juristes du CDAD 63. Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'Espace France services.

➤ OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE—MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La piscine municipale ouvrira ses portes pour la saison le **mardi 1^{er} juillet à 13h30**.
Les horaires restent identiques à ceux de l'année dernière, à savoir : du **mardi au dimanche de 13h30 à 18h30**. Des cours de natation dispensés par le maître-nageur auront lieu le matin, sur demande au : **06.90.98.34.92**. Le règlement intérieur de la piscine a été quelque peu modifié. Puis nous tenions à vous en informer avant l'ouverture.

IL A ÉTÉ DÉCIDÉ, CONCERNANT LES TENUES DE BAINADE QUE :

Pour des raisons d'hygiène, le port d'un maillot de bain traditionnel est obligatoire. Seules les femmes portant des maillots de bains une ou deux pièces et les hommes des slips ou boxers de bain seront autorisés à accéder aux bassins.

Le port d'un t-shirt, paréo, caleçon, bermuda, short ou de tout autre vêtement couvrant partiellement ou totalement les épaules et/ou les bras et/ou les jambes est strictement interdit.

DE PLUS, IL EST TENU DE RAPPELER QUE :

- La piscine municipale Les Taillades est un espace public, agréable et convivial pour tous.

Il est interdit d'avoir un comportement susceptible de nuire à l'ordre public, à la sécurité, à la tranquillité des usagers dans l'enceinte de l'établissement.

- Le public est tenu de respecter le personnel, le matériel et les locaux.

- Le personnel est tenu d'observer la **plus grande courtoisie vis-à-vis du public et ceci réciproquement.**

- **Les usagers doivent respecter la neutralité du service public** et ne peuvent se prévaloir de leurs croyances religieuses pour s'affranchir des règles décrites dans le présent règlement. Ils ne peuvent en aucun cas récuser la présence d'un agent ou d'autres usagers ni exiger une adaptation du fonctionnement des installations en raison de motifs religieux.

- **L'utilisation d'enceintes musicales ou d'objets sonores est strictement interdite** au bord du bassin et dans l'enceinte de l'établissement, pour l'ensemble des usagers. Ce droit est réservé au personnel de la piscine pour une utilisation professionnelle, notamment lors des séances d'activité physique proposées.

- **Le non-respect de cet article sera tenu comme une infraction au présent règlement et pourra être sanctionné.**

- **L'expulsion temporaire ou définitive de l'établissement se fera alors sans que le droit d'entrée soit remboursé.**

Les espaces ombragés vont être multipliés afin de vous permettre de profiter au mieux de cette belle installation.

Nous espérons que vous passerez une agréable saison estivale et viendrez profiter de la piscine des taillades.



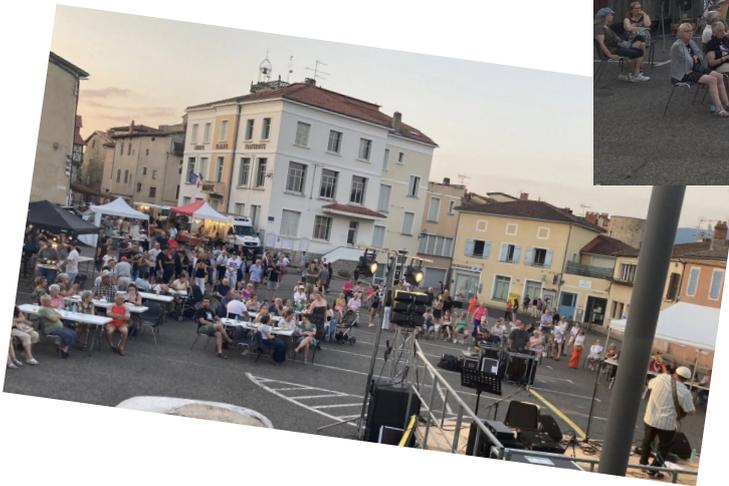
La soirée du 20 juin dernier a vu se dérouler la fête de la musique et le tremplin des musiques actuelles autour d'un marché du soir très gourmand où de nombreux commerçants et artisans ont régalé les papilles des courpiérois venus passer un moment festif et musical.

Les associations musicales de la ville ont animé la fin d'après midi sur l'esplanade de la mairie. Se sont succédés : Les Voix du Cœur, La Batucada de l'ISP, Les Mont d'Auvergne et Les Canotiers.



Ensuite, sur la scène place de la Victoire ont pris place 4 groupes pour le Tremplin des Musiques Actuelles. Le jury, composé d'élus, de membres d'associations musicales, de la rosière, de membres du conseil des jeunes et de professionnels, a dû départager : Les Z'arpenlus (funk, ska, blues) ; Oudjaï (chansons françaises), Ecran d'arrêt (Poésie électro) et Seventeen seconds (rock). La programmation éclectique a trouvé son public et le jury a décidé de consacrer Oudjaï, vainqueur de ce tremplin 2025.

Vous pourrez donc retrouver ce groupe **le Samedi 5 Juillet** à la PAMPARINA de Thiers.



THIERS DORE ET MONTAGNE

➤ SMTUT : INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025

Le SMTUT organisera le transport scolaire à la rentrée de septembre 2025, pour toutes les Communes de Thiers Dore et Montagne et les Communes de Lezoux, Saint Jean d'Heurs et Peschadoires.

Les lignes scolaires ont été reprises à l'identique à l'exception de quelques ajustements.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'inscription est en ligne à partir du 23 juin 2025 : <https://smtut.montransportscolaire.net>

Vous trouverez également sur le site les documents spécifiques :

- Règlement du transport scolaire, tarification, attestation de garde alternée, les grilles horaires de chaque ligne, demande de création d'arrêt (à adresser par les communes - et sous réserve de l'organisation possible)

Documents nécessaires pour l'inscription en ligne :

- Déclaration de revenu de l'année précédente,
- Photo d'identité.

Paiement : sécurisé en ligne par carte bancaire ou en espèces/chèque à la Maison de la Mobilité - Mairie de Thiers 1 rue François Mitterrand 63300 THIERS

Une fois l'inscription validée, la carte sera adressée par courrier. Il n'est pas nécessaire de se déplacer à la Maison de la Mobilité.

Ce qui change :

Inscription en ligne pour toutes les familles, y compris pour les élèves de Thiers et Peschadoires

Situations particulières impliquant de se rapprocher de la Maison de la Mobilité pour :

- Les élèves scolarisés hors établissement de secteur,
- Les élèves en résidence alternée soumis à deux abonnements.

Informations :

Application Zenbus (suivi en temps réel) disponible pour chaque service scolaire.

Alerte SMS disponible : pensez à vous inscrire sur le site <https://www.bus-smtut.com/>

Accès à l'ensemble du réseau SMTUT avec la carte scolaire.

DIVERS

| MESSE | CANTINE SCOLAIRE : MENU DU 23 AU 27 JUIN 2025 |
|--|---|
| Dimanche : - 11h00 Courpière | Lundi (repas végétarien) : Duo de lentilles, riz bio, ratatouille maison, yaourt ou fromage, fruit Mardi (menu proposé par Ilaïs, Leynep, Elya) : Pâtes au thon, sauté de veau, chou fleur, yaourt ou fromage, abricots Jedi : Croq légumes, poulet à la mexicaine, frites, yaourt ou fromage, compote Vendredi (on fête les vacances à l'ombre des arbres) : Pastèque, hot dog, chips, tomates cerises, fromage, glaces |

Infos associatives

ARPEIC

L'Assemblée Générale de l'Association des parents d'élèves indépendants de Courpière (ARPEIC) se tiendra le **Jeudi 26 Juin à 20h à l'espace Coubertin**. Nous comptons sur votre présence et espérons vous donner envie de vous investir dans la vie scolaire de votre/vos enfant(s) (maternelle, primaire et/ou collège publiques) et rejoindre notre association !
En attendant de vous rencontrer, vous pouvez nous contacter au 06 67 47 05 58 ou par E-mail : arpeic63@gmail.com.

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Nous vous donnons rendez-vous le **VENDREDI 27 JUIN À LA SALLE D'ANIMATION DE 16H À 19H** pour la prochaine collecte de sang. On compte sur vous.

FOYER LAÏC DE COURPIÈRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Membres du CA du FLEP, parents des enfants de établissements publics de Courpière, adhérents des sections sportives et culturelles du FLEP, amis et soutiens du Foyer Laïc, nous vous invitons à l'assemblée générale extraordinaire **mardi 8 juillet 2025 à 18h, dans la salle de réunion de l'espace Coubertin**.
Ordre du jour : Renouveau et élargissement impératifs du bureau.
Nous vous attendons nombreux.

Commerces / Entreprises

Cédric et Stéphane LAVIGNE ont le plaisir de vous annoncer la création de leur société SARL CSL PEINTURE, spécialisée en plâtrerie, peinture et finitions intérieures.

Basée à Courpière, notre entreprise met tout son savoir-faire au service de vos projets, qu'ils soient en neuf ou en rénovation. Qualité, sérieux et proximité seront les maîtres mots de notre entreprise. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement, à très vite sur vos chantiers!

Contact : CSL 63 PEINTURE : 06.65.34.74.89 ou csl63peinture@yahoo.com

Zoom sur ... LE PLAN CANICULE

CANICULE : LA VILLE ACTIVE LE NIVEAU 2 D'ALERTE

Face à la hausse des températures, la Commune de Courpière déclenche le niveau 2 du plan canicule. Ce dispositif vise à protéger les plus vulnérables : personnes âgées, enfants en bas âge, personnes malades ou isolées.

Les bons réflexes :
Buvez de l'eau régulièrement
Restez au frais, évitez les sorties aux heures chaudes
Fermez volets et rideaux en journée
Donnez des nouvelles et surveillez vos proches

Le CCAS tient un registre pour les personnes fragiles :
- **inscrivez-vous au 04 73 53 01 21.**

INFOS ET CONSEILS SUR LE SITE DE LA MAIRIE OU AU 0 800 06 66 66 (APPEL GRATUIT).



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - :04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2 100 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Laurent CLIVILLE - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »